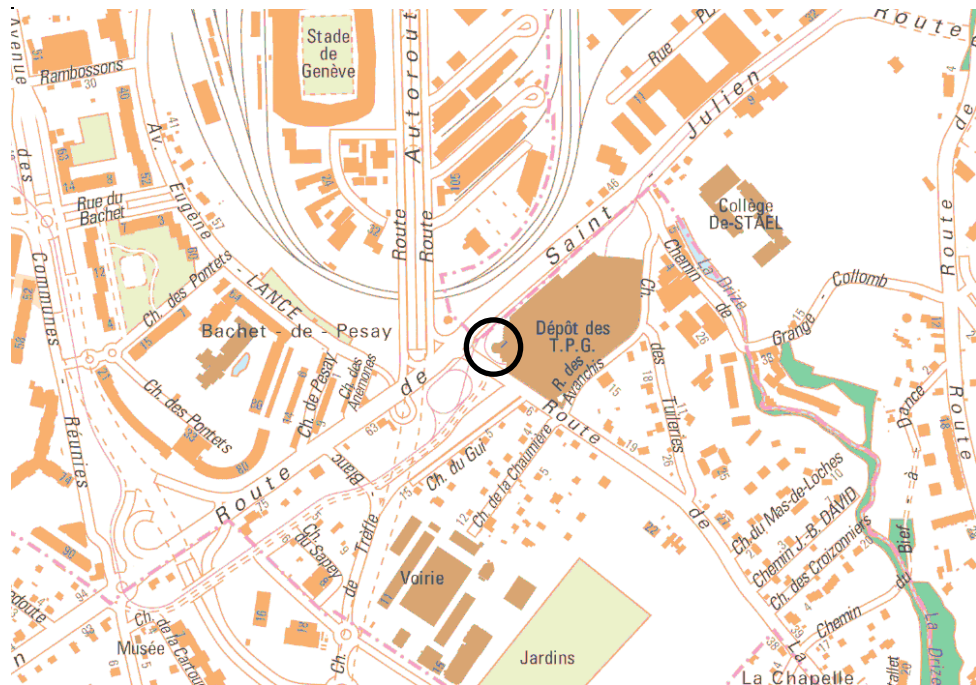


ORGANISATION

- Date : le jeudi 8 juin 2006, de 17h à 19h
- Lieu : TPG, siège du Bachet de Pesay
Route de la Chapelle 1, 1212 Grand-Lancy



- Documentation : distribuée sur place
- Frais : aucun
- Transport : TPG lignes 12, 13, 14, 18, 42, 46, D
- Nbr de places : 20 personnes (*étudiants prioritaires*)
- Inscription : par email ou par téléphone en précisant l'organisme et les coordonnées

CUEPE

Rte de Drize 7, 1227 Carouge

Email : jean-marc.zgraggen@cuepe.unige.ch

Tél : 022 379 0017 (Jean-Marc Zgraggen)



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

Cycle de formation du Cuepe 2005-06 « Energie, croissance et développement »

LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

Deuxième visite technique

8 juin 2006 de 17h à 19h

DESCRIPTION

L'histoire débute en 1900 avec la création de la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE), fruit de la fusion de plusieurs entreprises privées de transports publics. Pendant de nombreuses années elle exploita principalement des lignes de tramways qui sillonnaient tout le canton, d'Hermance à Bernex, ainsi que la France voisine. Mais au cours des décennies, l'évolution des techniques de propulsion a penché en faveur des autobus et des trolleybus, l'évolution du trafic automobile dans les années cinquante a encore accéléré cette mutation et provoqué le démantèlement du réseau de tramways. Dans les années soixante, le développement des cités satellites de la ville de Genève, telles Onex, Meyrin ou les Avanchets, ainsi que l'explosion démographique, ont considérablement développé le trafic et multiplié les déplacements à travers le Canton. La CGTE a connu dès lors un développement spectaculaire, difficilement maîtrisable au niveau des budgets d'investissements et de personnel.

Ainsi le 1er janvier 1977, avec le soutien financier de l'Etat de Genève, la CGTE est devenue la régie autonome des Transports publics genevois (TPG). Dès lors, et suite au vote populaire du 12 juin 1988 favorable au développement des transports publics, les TPG ont connu une nouvelle période d'expansion, qui s'est accélérée avec l'introduction de tarifs dits « sociaux » en faveur des jeunes, des retraités et des rentiers de l'A.I. La modernisation du parc des véhicules, tant des tramways que des véhicules sur pneus, a également eu un impact très positif sur la fréquentation des transports publics urbains qui a atteint un sommet au début des années nonante. Depuis 1995, on constate un redéploiement des tramways en site urbain.

Chaque année, ce sont environ 118 millions de voyageurs qui sont transportés par les 366 véhicules qui composent la flotte des TPG. Chaque jour, l'équivalent d'un tour du globe en distance cumulée est parcouru par l'ensemble des véhicules. Avec 65% de la flotte composée de véhicule roulant au diesel et l'autre à l'électricité, la gestion de l'énergie est donc, par définition, un élément central de la gestion des TPG. L'entreprise est également active dans le domaine de la protection de l'environnement. Elle s'est dotée en octobre 2004 d'une charte pour un développement durable et a concrétisé de nombreux engagements en ce sens tels que la pose de filtres à particules, le traitement biologique des eaux de lavage, le tri des déchets sur le lieu de travail, une formation de type « EcoDrive » pour les chauffeurs ou la production d'électricité solaire.



Distributeur de billet solaire (TPG)

DÉROULEMENT DE LA VISITE

- Présentation des activités de l'entreprise et de quelques chiffres clés liés aux domaines de l'énergie et de l'environnement.
- Visite des hangars, du système de retraitement des eaux de lavage, du centre de pilotage du réseau électrique, etc.

Intervenant : Dominique Perrin, responsable sécurité et environnement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- TPG www.tpg.ch
- Cuepe www.cuepe.ch